

Affaire des passeports bovins

Le communiqué du syndicat général de l'agroalimentaire CFDT des Hautes-Pyrénées

Notre syndicat est en désaccord avec la déclaration de presse du Président de la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées à propos de Documents d'Accompagnement Unique Bovin qui auraient été falsifiés.

Dans cet article, M. Cazaubon tente de minimiser la gravité des faits; s'élève contre la mise en cause de personnes individuelles de la Chambre d'Agriculture.

Pour notre part, nous constatons que le personnel de la Chambre d'Agriculture de droit public et de droit privé (environ 50 personnes) a, toujours, fait preuve d'un grand respect du service public : aux agriculteurs; aux consommateurs; à l'environnement.

Mais constatons aussi, que les rapports sociaux sont très dégradés à l'intérieur de la Chambre, par la faute de l'opacité dans laquelle la Direction maintient ses rapports avec le personnel. En particulier, la moitié du personnel n'a pas de Convention Collective pour définir ses conditions d'emploi.

Le Personnel craint, de plus, des retombées très négatives en termes d'emplois, de la perte de confiance qui risque d'être engendrée par de telles « affaires », alors qu' il n'en est pas responsable.

Nous demandons donc, que soit restaurée cette confiance en la Chambre d'Agriculture et son personnel.

Pour cela, il faut que la justice puisse établir les responsabilités individuelles et les sanctionner en conséquence; obliger aussi la Direction à d'autres comportements sociaux sans lesquels il ne pourra pas y avoir de confiance des usagers.

Le syndicat CFDT soutiendra les salariés de la Chambre d'Agriculture dans cette voie.